

*Ministre de la culture
et de la communication*

Ministre du redressement productif

13 MAI 2013

Monsieur Bernard KAHANE
Directeur de l'École nationale supérieure
de création industrielle-Les Ateliers
48, rue Saint-Sabin
75011 PARIS

Nos réf. : TR/495/CAM

Monsieur le Directeur,

Par décret du Président de la République du 22 février 2013, vous avez été nommé directeur de l'École nationale supérieure de création industrielle - Les Ateliers pour une première période de trois ans et vous venez de prendre vos fonctions.

Créée par décret du 26 octobre 1984, l'École nationale supérieure de création industrielle-Les Ateliers est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe des ministères chargés de la culture et de l'industrie. L'établissement a pour mission d'assurer, à l'occasion d'activités de production, la formation et la recherche en création, design industriel et design textile et de dispenser, en liaison avec les milieux professionnels, une formation initiale et continue dans les domaines de la conception de produits et services.

Votre parcours et l'action que vous avez menée dans l'enseignement supérieur et la recherche, et plus particulièrement dans le domaine de l'innovation, constituent un atout majeur pour développer un projet ambitieux pour l'école qui s'inscrira dans la continuité de l'action engagée par votre prédécesseur.

L'Ensci-Les Ateliers devra continuer à se positionner au croisement de la création artistique contemporaine et de la recherche, de l'activité économique et des problématiques sociétales et environnementales.

Il vous appartiendra, en liaison avec la direction générale de la création artistique et la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services, de parachever l'insertion de l'école au meilleur niveau du schéma européen d'enseignement supérieur notamment en matière de recherche. A ce titre, riche des expériences déjà engagées, vous poursuivrez les actions permettant de rapprocher design et R&D dans le cadre de collaborations entre recherche, industrie et design. Votre parcours vous permettra de développer une recherche interdisciplinaire et de mettre en place les conditions de la reconnaissance de la recherche en design. Vous encouragerez la mise en place d'outils pédagogiques innovants au sein de l'école.

.../...

L'adhésion de l'Ensci-Les Ateliers au pôle de recherche et d'enseignement supérieur Hautes études Sorbonne Arts et Métiers (PRES HESAM) doit permettre de valoriser les spécificités de l'enseignement du design en l'inscrivant dans un champ pluridisciplinaire et de contribuer à construire une formation de haut niveau débouchant à terme sur le niveau doctoral.

Vous élaborerez un plan d'action pour faire évoluer l'image de l'école à l'international, afin qu'elle constitue un pôle attractif pour les étudiants étrangers en mettant en valeur son originalité dans le paysage de l'enseignement supérieur français ainsi que la notoriété des élèves et de leurs réalisations. Vous poursuivrez, à cette fin, la politique de partenariats et d'échanges, notamment au sein de l'espace européen de l'enseignement supérieur, en encourageant la mobilité de vos étudiants à l'étranger, tout en favorisant l'accueil d'étudiants ou de professionnels étrangers dans votre établissement.

Vous veillerez à conserver l'originalité de votre établissement dans le paysage de l'enseignement supérieur français (alternance d'ateliers de projet et de cours théoriques, parcours personnalisés) et à son ancrage au sein du réseau des écoles nationales supérieures d'art. Vous développerez des interfaces avec les disciplines de l'ingénierie et du management, qui apportent des connaissances nécessaires à la pratique du design.

En ce qui concerne les diplômes de créateur industriel et de designer textile, vous veillerez à consolider leur positionnement au niveau master en répartissant de manière équilibrée les moyens de votre établissement entre ces deux cursus.

Par ailleurs, vous vous attacherez à conforter les équipes enseignantes, techniques et administratives, qui se sont beaucoup impliquées lors du passage dans le LMD et vous vous efforcerez à mettre en place et à entretenir un esprit d'école entre ces personnels, qui représentent les « forces vives » de l'établissement. Vous porterez une attention particulière à la qualité du dialogue social au sein de votre établissement, en veillant à associer les instances et l'ensemble des équipes à la réussite de votre projet.

Vous vous attacherez à poursuivre la mise en œuvre d'une offre de formation continue dans un double souci d'approfondissement de la création industrielle (nouvelles techniques, nouveaux matériaux et procédés...) et d'ouverture sur d'autres champs disciplinaires. Un des axes importants sera, évidemment, la recherche de l'adaptation permanente entre l'offre de formation et les besoins des entreprises et des designers.

Vous veillerez par ailleurs à répondre aux problématiques d'insertion professionnelle, dimension centrale inscrite dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, afin d'améliorer encore le taux de placement des diplômés. Le développement de l'insertion se fera notamment par la valorisation du travail des étudiants, l'introduction de modules de formation spécifiques à l'insertion et la création éventuelle d'un réseau des « anciens », mais aussi par la mise en place d'outils de suivi de l'insertion et de la mobilité professionnelles des diplômés de l'école.

A cet égard, l'approfondissement des relations avec les partenaires du monde de l'industrie, des services et de la recherche sera également profitable à l'insertion des diplômés. A ce titre, une réflexion sur l'introduction de l'alternance et de l'apprentissage dans l'offre de formation initiale de l'école pourra être engagée.

.../...

Par ailleurs, vous aurez le souci de contribuer à la promotion et à la diffusion de la création et du design dans l'économie nationale et, en particulier, dans les entreprises. Dans ce cadre, vous participerez à des démarches permettant au design de se développer dans l'ensemble des secteurs industriels et en particulier celui des PME (expositions collectives, salons...). Les partenariats avec les entreprises devront permettre de développer la politique de stages et les mises en situation professionnelle, qui seront intégrées dans le cursus. Des résidences en entreprise comme la collaboration avec le CEA à Grenoble devront être encouragées.

La mise en œuvre de votre projet s'inscrit dans le respect des équilibres financiers approuvés par le conseil d'administration et du plafond d'emplois voté par le Parlement. Dans un contexte de maîtrise de la dépense et de l'emploi publics, vous vous attacherez à rechercher les pistes d'économies possibles et vous explorerez toutes les voies susceptibles d'optimiser et de développer les ressources propres de l'école, indispensables au développement de ses missions.

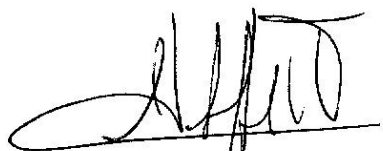
Nous vous remercions d'exercer la plus grande vigilance à l'égard des éléments qui se rattachent à la sécurité des élèves, des agents et du public et à l'accueil des personnes handicapées. Nous vous demandons également, comme à tous les directeurs d'établissements de nos ministères, de prendre en compte les problématiques liées au développement durable. Vous disposerez pour ce faire de l'appui de la mission du conseil architectural de la direction générale de la création artistique.

Vous aurez, enfin, à cœur de contribuer à la concrétisation des engagements pris par le ministère de la culture et de la communication et le ministère du redressement productif, au titre de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, d'une part, et de la diversification sociale de l'accès à l'enseignement supérieur, d'autre part.

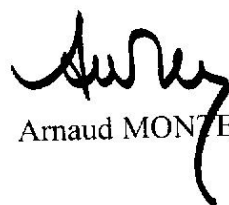
L'ensemble de ces objectifs devra figurer dans le contrat pluriannuel signé entre l'État et votre établissement, qui devra être achevé avant la fin de l'année 2013.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

*Avec nos remerciements pour votre
engagement au service de la France,
Bonne nuit*



Aurélie FILIPPETTI



Arnaud MONTEBOURG